

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 20 Août

Les anniversaires de 1870

Toute l'Allemagne est en ce moment en proie à une véritable fièvre de chauvinisme. De Metz à Königsberg et de Munich à Stettin, les journaux de toutes les nuances, animés d'un même esprit, semblent s'être donné le mot pour rappeler dans leurs colonnes le souvenir des combats de 1870. Ils célèbrent sur un ton dithyrambique les succès remportés par les armées allemandes grâce à un nombre, et les défaites de nos vaillants soldats qui, à chaque rencontre, se battaient un contre dix avec un indomptable héroïsme, faisant plus d'une fois l'admiration des vainqueurs eux-mêmes.

Jusqu'ici, nos voisins s'étaient contentés de célébrer chaque année l'anniversaire de la bataille de Sedan. Il paraît que ce souvenir ne suffisait plus à leur vanité et que leur chauvinisme quelque peu refroidi avait besoin d'un aliment plus substantiel pour remonter à son ancien diapason.

Voilà pourquoi le gouvernement berlinois a imaginé de célébrer avec une pompe extraordinaire le vingt-cinquième anniversaire des succès que les troupes allemandes ont remportés en 1870.

C'est l'empereur lui-même qui semble avoir eu le premier cette idée ; c'est lui qui a pris l'initiative de cette manifestation dont on chercherait vainement le motif si l'on ne savait qu'elle a surtout pour but de réchauffer le patriotisme tudesque.

Il se peut que Guillaume II éprouve le besoin de raviver le chauvinisme de ses sujets ; mais ne craint-il pas, en organisant ces anniversaires, de provoquer du côté de la France, une irritation qui serait certainement légitime ? Nous savons bien que les feuilles allemandes ne manqueraient pas de profiter de l'occasion pour nous accuser de troubler la paix de l'Europe et de menacer l'Allemagne.

Mais ce n'est pas une raison pour que nous nous enfermions dans un silence qu'elles prendraient pour de la crainte. Or, la France ne craint personne ; elle est aujourd'hui en mesure de faire respecter ses droits contre quiconque aurait la velléité d'y porter atteinte. On ne l'ignore certainement pas à Berlin.

En maintes circonstances, l'empereur allemand a déclaré qu'il ne désirait rien tant que de vivre en bonne intelligence avec nous et qu'il serait heureux de voir s'établir entre les deux pays un rapprochement qui serait également profitable à l'un et à l'autre.

Il faut avouer qu'il ne se préoccupe guère de mettre ses actes d'accord avec ses déclarations.

Nous n'ignorons pas que la fixité dans les opinions n'est point la qualité dominante de son caractère ; néanmoins il devrait savoir aussi bien que personne que des manifestations comme celle qu'il se propose de faire, non seulement en Allemagne, mais encore en Alsace-Lorraine, sont loin d'avoir un caractère pacifique et de contribuer à diminuer les rancunes et les défiances qui existent entre les deux nations.

Et cependant, Guillaume II ne cesse de protester en toutes circonstances de son désir de vivre en paix avec tout le monde et surtout avec nous, et pendant qu'il tient ce langage, les journaux officieux qui défendent sa politique nous calomnient, et il fait demander au Reichstag de nouveaux crédits pour augmenter son armée et perfectionner son matériel de guerre. C'est là, on en conviendra, une étrange manière de travailler au maintien de la paix.

Les reptiles allemands diront peut-être que toutes les manifestations bruyantes et soi-disant patriotiques dont nous parlons, n'ont aucun caractère provocateur à l'égard de la France et que l'Allemagne est bien libre de fêter l'anniversaire des victoires qu'elle a remportées en 1870. Sans doute, les Allemands sont libres de festoyer comme bon leur semble à propos des événements

heureux qui leur sont arrivés il y a vingt-cinq ans ; mais nous ne supposons pas qu'ils poussent la naïveté jusqu'à croire que les pèlerinages entrepris par les soldats allemands sur les champs de bataille d'Alsace-Lorraine, et que les discours chauvins prononcés à cette occasion, laissent complètement indifférents ceux d'entre nous qui ont assisté à ces batailles.

Les comptes rendus que publient leurs journaux sur l'arrivée des vétérans prussiens en Alsace-Lorraine, constatent que ces vieux soudards qui ont fait partie des armées envahissantes en 1870, ont reçu partout un accueil très froid de la part des populations annexées.

C'est en vain que les écrivains allemands appellent les Alsaciens-Lorrains des « frères reconquis », nos compatriotes annexés ne se laissent pas séduire par ces grossières flagorneries. Ils ont gardé le souvenir de leur patrie française et des luttes sanglantes dont ils ont été témoins et auxquelles ils ont pris part avec les autres enfants de la France, leurs concitoyens et leurs frères d'armes, à cette époque.

Non, ils ne sont pas les « frères » des Prussiens ; non, ils ne sont pas « reconquis », car ils sont restés Français par le cœur, et voilà pourquoi ils refusent de s'associer à ces fêtes.

Au lieu de célébrer les anniversaires des victoires allemandes qui les ont courbés sous le joug prussien, ils les considèrent au contraire comme des jours de deuil et associent leur tristesse à celle de tous les Français.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Au Conseil tenu par les Ministres à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure, M. Leygues, ministre de l'intérieur, a rendu compte des affaires courantes.

Il a informé ses collègues de la cessation de

tant un sobriquet féroce, il se serait cru déshonoré...

Aussi fut-il le premier à retrouver un peu de sang-froid.

— Maintenant, dit-il, qu'il n'y a plus de mystère entre nous, revenons à nos affaires... demain, Henri doit se rendre chez le juge d'instruction.

— Oui, répondit Bauchène.

— Comme rien ne retarde plus la solution, j'espère que ça ne va pas traîner.

— Oh ! oui, s'écria Henri, je veux venger ce père que je n'ai pas connu, mais que j'aurais aimé comme vous.

— Mais, fit le Roi des Braves, le coupable c'est ton oncle !

— Il n'en est que plus infâme et plus misérable !

— Ça c'est vrai, dit la Panthère.

— Moi, reprit le maître d'armes, j'ai fait ce que j'ai cru mon devoir, et quand ce procès sera terminé et que tu seras riche, tu feras ce que tu voudras... Tu seras libre... Moi je reprendrai mon fleuret. Et je n'en serai pas fâché, car si ça continue, ma main finira par s'engourdir.

— C'est cela, dit ironiquement Henri, je vous quitterai, j'irai vivre au château de mes pères... et quand je passerai dans ma superbe calèche et que je vous rencontrerai à pied, c'est à peine si je vous reconnaitrai et vous saluerai...

Il ajouta avec un air de menace à l'aine :

— Vous mériteriez que je fisse cela pour avoir douté de moi...

— C'est vrai, s'écria la Panthère, s'adressant à son beau-frère, que vas-tu donc t'imaginer là ?... qu'Henri te quittera, t'oubliera ?... Henri n'est pas

la grève de Champagnac et des conditions dans lesquelles s'effectue la reprise du travail.

Les ouvriers et les directeurs de la mine ont remercié l'administration préfectorale de l'appui qu'elle leur a prêté pour la reprise des pourparlers et la conclusion de l'arrangement.

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a annoncé que le chargé d'affaires de France à Rome avait remis entre les mains du gérant du ministère des affaires étrangères italien la note diplomatique emportant dénonciation de la convention italo-tunisienne du 9 septembre 1868.

M. Dupuy-Dutemps, ministre des travaux publics, a donné au Conseil des renseignements sur le règlement des affaires de Bouzey. Sur 2,200 litiges, 1,850 ont été réglés et payés. Les règlements qui restent à faire ne paraissent pas devoir donner lieu à des difficultés sérieuses et seront, selon toutes probabilités, terminés d'ici à peu de jours.

Le ministre de la guerre a ensuite entretenu ses collègues de l'expédition de Madagascar, puis M. Lebon, ministre du commerce, a soumis à la signature du Président de la République deux règlements d'administration publique ayant trait, l'un à diverses modifications au décret de 1892 sur le paiement de la prime à la filature de la soie, l'autre au mode d'élection de la Commission des Caisses d'épargne dont la création est prescrite par la loi du 20 juillet dernier.

M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, a entretenu le Conseil du prochain Congrès des Sociétés d'enseignement qui doit se tenir au Havre à la fin du mois.

Les questions des cours d'adultes et celle des patronages scolaires seront notamment traitées dans ce Congrès.

Le ministre, qui y assistera, exposera les vues du gouvernement dans le sens de la circulaire qu'il a récemment adressée aux délégués cantonaux.

Le prochain Conseil des Ministres aura lieu au Havre le vendredi 30 août.

Les moins-values

Pendant les sept premiers mois de l'année, le produit des impôts indirects a été inférieur de 14 millions et demi aux évaluations budgétaires et de plus de 53 millions aux chiffres de 1894. Et voilà l'équilibre du budget d'autant plus compromis qu'on a déjà voté des crédits supplémentaires pour un montant considérable.

Il faut faire des économies. Quand s'y décidera-t-on ?

un ingrat.

— Non, fit chaleureusement le jeune homme, je ne me séparerai jamais de vous. Jeannette sera ma femme, et je serai bien votre fils alors. Si je suis riche, vous serez riche. Si j'habite un château, vous serez châtelain. Si j'ai des voitures, vous n'irez pas plus loin à pied que moi... ce qui me reviendra est à vous avant d'être à moi, car c'est à vous, à votre amitié, à votre dévouement que je l'aurai dû.

Les yeux de Bauchène se mouillaient de nouveau. Ceux des deux femmes n'avaient pas séché.

— Allons, s'écria la Panthère, voilà que ça va recommencer.

Puis, s'adressant joyeusement à Henri :

— Moi, dit-il, je réclame aussi ma part... Voilà un mois que nous trimons, moi et mes frères, pour mettre l'ois au en cage... Il est juste que nous soyons récompensés. Du reste, vous ne sommes pas ambitieux et un rien suffit à notre bonheur. Qu'est-ce que je demande ?... Fumer ma pipe tranquillement en trinquant avec les braconniers.

Tout le monde éclata de rire au milieu des pleurs.

— Comment, s'écria Bauchène, en trinquant avec les braconniers ?

— Sans doute, s'écria la Panthère, est-ce que les gard-chasse ont jamais fait autre chose ?

— Vous aurez votre place, promit Henri d'un ton solennellement comique.

— Et nous ? s'écrièrent les deux autres beaux-frères ?

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 54

Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

XXX

Cette révélation ne produisit aucun effet, on le devine, sur Julie et les beaux-frères... qui connaissaient ce secret depuis l'ongtemps ; mais Jeannette, qui n'en savait pas plus long que celui qu'elle croyait son frère, n'était pas moins hébétée que ce dernier.

— Mais, dit Henri, je ne suis donc pas ton fils ?

— Non, répondit le maître d'armes, et c'est cela qui me coûtait à le dire.

Bauchène avait prononcé ces mots d'une voix attendrie, chevrota et des larmes perlaient aux cils de sa paupière.

— Pourquoi, père, demanda vivement Henri, pourquoi ne voulais-tu pas me faire part de ce secret ?

— Parce que j'avais peur que tu ne nous aimasses plus et que tu ne nous abandonnasses.

Et le maître d'armes éclata tout à fait.

Henri se jeta dans ses bras.

— Moi, vous abandonner, moi, ne plus vous aimer ?... Ah ! je comprends tout, maintenant.

Vous m'avez sauvé, élevé comme un fils, sauvé encore, délivré de mes persécuteurs... Vous avez

consacré à cette tâche votre temps, vos ressources, risqué votre vie, et vous avez cru ! Mais vous êtes dix fois mon père et je vous aime dix fois comme un fils.

— Bravo ! hurla la Panthère pour cacher l'émotion qui le gagnait, bien parlé !...

Et il tendit au jeune homme sa large main, que celui-ci serra avec énergie.

Quant à ses deux frères, ils s'étaient levés, et tournés vers la fenêtre, ils cachaient les pleurs qui les gagnaient.

Julie et Jeannette sanglotaient, la tête dans leurs mouchoirs.

Henri ne s'arracha à l'étreinte du maître d'armes que pour se jeter dans leurs bras.

— Oui, oui, tu es ma mère, ma vraie mère, dit-il à Julie.

Et couvrant de baisers les joues rougi-santes de Jeannette.

— Mais toi, tu n'es pas ma sœur, fit-il avec un mouvement de joie.

— Hélas ! soupira la jeune fille.

— Hélas ! se récria Henri, moi j'en suis enchanté.

— Pourquoi ?

— Parce que tu seras ma femme... Je t'aime.

— Moi aussi, bégaya naïvement la jeune fille.

Les deux jeunes gens tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Cette fois la Panthère ne put même pas crier bravo...

Il se contenta de frapper dans ses mains.

S'il avait voulu parler, il aurait éclaté... et pleurer, et voir pleurer un homme, un homme por-

Elections sénatoriales

MANCHE

M. Cabard-Danneville, député républicain, seul candidat, 1,008 voix, élu.

BASSES-ALPES

MM. Fruchier, député, 120 voix; Honorat, avoué, 105; Alleman, docteur en médecine, 100, Desfarge, maire de Manosque, 56; Mac-Adaras, ancien député, 34, ballottage. Tous les candidats sont républicains.

Au second tour de scrutin, M. Fruchier a été élu par 257 voix.

Les réductions du budget de la guerre

Il est bruit, dans les régions officielles, d'un désaccord assez sérieux qui serait survenu entre le ministre de la guerre et M. Cavaignac, rapporteur de son budget. Ce dernier veut faire subir aux dépenses de la guerre une réduction importante qu'il se ferait fort de justifier et que le général Zurlinden trouve mal fondée ou pour le moins excessive. Au point où en sont les choses, il n'est guère à prévoir qu'un accord s'établisse.

La Chambre, juge souveraine en pareille matière, sera donc appelée à prononcer entre deux chiffres inconciliables — voire entre deux théories qui ne le sont guère moins.

La suppression des Sous-Préfets

On annonce que des députés socialistes auraient l'intention de reprendre, au cours de la prochaine session parlementaire, la proposition relative à la suppression des sous-préfets. C'est probablement comme amendement au budget de l'intérieur qu'elle sera produite.

France et Russie

L'amiral Avellan vient d'envoyer au général Saussier, pour le cercle militaire, une superbe « Bratina » grande coupe, où les convives boivent tour à tour, en souvenir de l'inaltérable amitié du commandant en chef et des officiers de l'escadre russe de la Méditerranée pour leurs camarades de l'armée et de la marine françaises, qui les ont si cordialement reçus en 1893.

La lettre qui accompagnait l'envoi a été remise au gouverneur militaire de Paris par le lieutenant de vaisseau Martinow, attaché naval à l'ambassade russe, qui était aide de camp de l'amiral Avellan, lors de la visite de l'escadre.

M. de Mohrenheim

Le *Messageur officiel de l'Empire russe* nous apporte le texte du rescrit adressé par le Tsar au baron de Mohrenheim, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans la diplomatie. Il est ainsi conçu :

« Baron Arthur Pavlovitch, entré au service dans le ressort du Ministère des Affaires étrangères sous le règne de mon bisaïeul de bienheureuse mémoire, l'empereur Nicolas Ier, vous avez réussi, très jeune encore, grâce à vos aptitudes, à attirer sur vous l'attention de vos chefs.

Pendant l'exercice de vos fonctions en qualité de Ministre près la Cour de S. M. le roi de Danemark, de 1867 à 1882, feu mon père, d'impérissable mémoire, a eu l'occasion de juger de près vos mérites, ce qui l'a porté à vous confier les postes élevés d'ambassadeur, d'abord en 1882, près la Cour d'Angleterre et, deux ans plus tard, près le gouvernement français.

XXXI

L'instruction de l'affaire de Kermor avait été confiée à un juge d'instruction qui brûlait de faire ses preuves et qui s'était pris d'affection pour Bauchène et Henri. Il y employa toute son intelligence. Marcelle fut laissée en dehors des débats.

La jeune femme n'avait épousé légalement Jean de Kermor que deux ans après le retour de celui-ci à Paris. Elle était donc censée ignorer ses crimes et n'y avoir pas trempé... Du reste, elle soutenait énergiquement que tout était faux; que son mari et elle étaient victimes d'une odieuse machination basée sur une ressemblance et ourdie dans le but de s'emparer de leurs biens.

Le comte, espérant aussi qu'on ne pourrait pas fournir de preuves, niait tout ce qu'on lui reprochait avec la même effronterie. Les deux gredins s'entendaient parfaitement. Le même intérêt les guidait, du reste. La comtesse, sûre maintenant qu'elle n'avait pas été lâchement abandonnée par Jean, avait renoué à celui-ci toute son affection, et elle l'aimait d'autant plus qu'il était plus malheureux. C'était pour elle, pour la rendre riche et heureux, qu'il avait commis tous ces crimes. Elle s'était promise de lui rester fidèle et de le défendre jusqu'à la mort. S'il succombait, elle s'en irait avec lui.

Le jour des débats, la salle du Palais de Justice était bondée... Depuis un mois on assiégeait les magistrats... Presque tous les détails de l'affaire étaient connus maintenant. Bauchène n'ayant pas parlé au juge du médium découvert, qu'il se réservait de produire à l'audience, la culpabilité du comte ne paraissait qu'à demi-démontrée... Grâce

Votre activité présente, tendant à la conservation des relations amicales entre l'Empire de Russie et la République française, contribue à l'heureux accomplissement de l'œuvre, qui est chère à mon cœur, de la consolidation de la paix générale.

Aussi m'est-il agréable, en ce jour du jubilé cinquantenaire de votre service diplomatique, de vous exprimer ma reconnaissance, en témoignage de quoi je vous confère l'ordre de Saint-Vladimir de la première classe. Je reste votre invariablement bienveillant,

NICOLAS.

Pétershof, le 26 juillet 1895.

Attentat Nihiliste

Saint Pétersbourg, 19 août.

Voici quelques détails sur l'épouvantable catastrophe dont la caserne de Toula, à Saint-Pétersbourg, vient d'être le théâtre.

Toula était une caserne d'artillerie, ancien et massif édifice qui, vu de loin, avait l'aspect d'une forteresse du moyen-âge; l'artillerie de la garde y était casernée, et les vastes souterrains servaient d'entrepôt de poudre.

Avant-hier matin, le réveil avait été sonné depuis quelques minutes à peine, lorsque soudain un ébranlement terrible secoua les massives murailles qui, immédiatement après, sautèrent en l'air au milieu de terribles explosions. Du vaste édifice, il ne restait qu'un amas de débris fumants.

Après les premiers moments de surprise et de terreur, et quand on n'eut plus trop à redouter de nouvelles explosions, on procéda au sauvetage. Après un long et fébrile travail, on retira de dessous les débris 320 cadavres horriblement mutilés de soldats et d'officiers, mais on craint que sous les ruines qui n'ont pas encore été remuées il n'y ait d'autres victimes. Les blessés sont aussi très nombreux.

Il résulte des premières recherches que la caserne a été minée sur plusieurs points; il semble également acquis que l'on se trouve en présence d'un attentat nihiliste.

La population est terrorisée.

On croit que dans l'horrible crime se trouve impliqué un personnage qui a été jadis en faveur à la cour, et qui en fut éloigné après l'avènement au trône de Nicolas II.

Une perquisition a été faite chez lui par la police, mais sans résultat, parce que ce personnage a disparu.

De nombreux agents, sous la conduite de leurs chefs, ont opéré d'autres perquisitions.

Dans la maison d'un ex-officier de l'armée, on a trouvé une certaine quantité de manifestes anarchistes.

Anniversaire de 1870

Batilly (Meurthe-et-Moselle), 18 août.

Deux ou trois mille Allemands, venus de Saint-Privat et de Marie-aux-Chênes, traversent l'enceinte française pour se rendre à Gravelotte par Verneville. Ils longent Saint-Ail et entrent à Batigny, où se célèbre la cérémonie qui attire beaucoup de Messins et d'annexés.

La surveillance à la frontière française est très coulante. Des Allemands, rencontrant un facteur sur la route, ont acheté toutes ses cartes postales pour écrire à leurs familles et louer la politesse française.

à l'argent répandu adroitement par Marcelle, le gredin avait trouvé des défenseurs... Quelques journaux avaient jusqu'à le soutenir ouvertement... L'opinion était divisée en deux camps. On avait même osé traiter Henri et Bauchène d'imposteurs... La discussion promettait d'être passionnée et on attendait l'ouverture des assises avec une impatience extrême.

Le jour du procès arriva enfin... Comme nous l'avons dit, tout Paris était là, anxieux, haletant.

Sur la table des pièces à conviction étaient des bocaux contenant les débris des viscères de Julien de Kermor.

L'acte d'accusation racontait l'empoisonnement du comte de Kermor et le lancement dans la Seine, du haut du pont d'Annières, de son jeune fils André de Kermor, élevé sous le nom d'Henri Bauchène, puis il parlait des deux dernières tentatives criminelles ourdies contre Henri.

Dans la salle, la curiosité était vivement excitée. On se montrait le comte au banc des criminels, vêtu de noir, très pâle, mais paraissant calme, les yeux brillants, ayant conservé sa tenue correcte d'homme du monde; puis plus loin, Henri, la figure douce et sympathique, vêtu de noir aussi, et dont la ressemblance avec son oncle frappait tout le monde, et enfin Bauchène dépassant de la tête, même assis, tous ses voisins. Le maître d'armes était l'objet de l'attention générale... On connaissait maintenant toute sa vie... Son histoire de Crimée, rappelée par les journaux, avait obtenu un succès fou... On savait qu'il était, ce qu'il avait fait... Aucun des détails de sa vie loyale n'était ignorée... On avait dit également qu'il avait

Metz 18 août.

L'anniversaire de la bataille du 18 août a commencé, ce matin, par un service divin qui a été célébré à six heures, en plein air, devant la porte de la Citadelle, par un aumônier protestant. De nombreuses sociétés portant drapeaux et bannières et une foule considérable de vétérans assistaient à cette cérémonie. Les vétérans sont ensuite partis par des trains spéciaux pour visiter le champ de bataille. L'affluence des étrangers est énorme; la plupart se portent vers les hauteurs de Gravelotte, où aura lieu ce soir, à cinq heures, la cérémonie principale.

En Indo-Chine

Un télégramme du gouverneur général de l'Indo-Chine informe le ministre des colonies que la bande de pirates détenant la famille Lyaudet se trouve actuellement au Tonkin, dans les environs de Moncaï. Le colonel Chaumont dirige les opérations ayant pour but d'opérer la délivrance des prisonniers.

La nouvelle du décès de la fille de M. Lyaudet est absolument inexacte.

A Carmaux

L'agence Havas reçoit des verreries de Carmaux la lettre suivante :

Toulouse, le 16 août.

Monsieur le directeur,

Je vous écris afin de faire cesser les malentendus qu'on essaie de faire naître, et de préciser la situation.

Je n'ai pas du tout l'intention de faire supporter par tous les ouvriers les conséquences des excitations de quelques-uns. Je regrette que les verriers de Carmaux, qui se seraient passés de la grève, subissent encore l'influence de quelques agitateurs qui rendent tout travail impossible et affaiblissent malheureusement l'industrie française pour le grand profit de l'industrie étrangère. Je désire au contraire mettre un terme le plus tôt possible au chômage.

Je suis donc disposé à rembaucher tous mes ouvriers, à l'exception des meneurs de la grève, et l'usine sera rouverte dans les conditions que j'ai indiquées dans ma lettre du 24 mai dernier, c'est-à-dire que notre tarif des salaires sera établi sur le tarif maximum que touchent les verriers dans une usine quelconque de France pour des marchandises identiques.

Je laisse aux verriers de Carmaux le soin de chercher et de m'indiquer le tarif le plus élevé; et, ce tarif, je l'accepte d'avance quel qu'il soit. Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

L'administrateur délégué
RESSÉQUIER

L'Expédition de Madagascar

Les Rapatriés

Marseille, 18 août.

Le paquebot *Yang-Tse*, des Messageries maritimes, courrier de Maurice, de la Réunion, de Madagascar, de Zanzibar et d'Obock, est arrivé cet après-midi, à une heure, avec 177 passagers. Le *Yang-Tse* rapatrie 140 militaires venant de la Réunion, de Diago-Suarez, de Tamatave et de Majunga, dont 27 libérables, 97 convalescents, 13 alités et 3 condamnés. Tous appartiennent à l'in-

failli épouser la jeune fille devenue plus tard la comtesse de Kermor, la femme de son ennemi...

Il n'en fallait pas plus pour en faire une sorte de héros populaire... On ne le distinguait plus que sous le nom du Roi des Braves.

Notre ami ne paraissait pas trop embarrassé par tous ces regards fixés sur lui.

De temps à autre son œil se portait vers le comte et un éclair en jaillissait.

Jean de Kermor n'avait pas encore osé lever les yeux sur lui.

C'est à peine s'il avait pu examiner à la dérobée celui qu'on lui donnait pour nouveau, ce fils de son frère qu'il avait bien cru faire périr et qui se dressait maintenant contre lui, impacable et vengeur.

La comtesse, souffrante, avait été dispensée d'assister aux débats... Bauchène avait fait rester à la maison sa femme et sa fille, dont il redoutait l'émotion.

Quand la Cour entra enfin, un frémissement courut dans l'assistance.

On allait commencer.

Les jurés, installés dans leurs bancs, attendaient avec autant d'impatience que les autres, mais cherchaient un maintien grave, impassible...

Les magistrats s'étaient assis.

L'huissier imposa silence, et la lecture de l'acte d'accusation commença au milieu d'un solennel silence.

Jean de Kermor, la tête baissée, écoutait sans sourciller les accusations terribles qui pesaient sur lui.

Puis, quand ce fut fini, son œil s'éclaira. Un pâle sourire erra sur ses lèvres.

fanterie et à l'artillerie de marine, au génie et au 200^e. Les 13 alités ont été immédiatement dirigés sur l'hôpital militaire. Quant aux 97 convalescents, ils sont en subsistance à la caserne Saint-Charles.

En cours de route, on a eu à constater le décès de trois soldats de l'infanterie de marine et celui d'un tirailleur sakalave. Les corps ont été immergés. Aux escales de Zanzibar, Suez, Port-Saïd, le navire a laissé aux hôpitaux dix militaires alités que leur état ne permettait pas de garder plus longtemps à bord.

Arrivée des malades

Le transport *la Provence*, provenant de Madagascar, arrivera à la fin de la semaine prochaine à Toulon avec 150 passagers de la marine, rapatriés de Madagascar, savoir: 7 alités, 141 convalescents et 2 médecins. *La Provence* débarquera à Alger 504 passagers de la guerre, savoir: 30 alités et 469 convalescents, se répartissant notamment en 121 hommes de ligne, 58 turcos, 61 artilleurs, 140 sapeurs du génie et 85 convalescents kabyles.

Au cours du Conseil des ministres, dont nous donnons compte plus haut, le général Zurlinden, ministre de la guerre, a donné les nouvelles suivantes du corps expéditionnaire de Madagascar: La colonne avancée dans l'intérieur de l'île. Certains retards de correspondance dont on s'est étonné, s'expliquent par ce fait que les communications s'effectuent maintenant à l'aide de la télégraphie optique et sont parfois entravées par des brouillards et des orages.

Le général Zurlinden a fait connaître, en outre, les mesures qu'il a prises pour éviter aux convalescents du corps expéditionnaire qui sont rapatriés, la traversée de la mer Rouge en septembre. Ces malades ou convalescents, dont le chiffre ne s'élève pas d'ailleurs au 1/10 de l'effectif total, y compris les troupes de la marine, de la guerre et les coolies, seront embarqués le 20 août à bord du *Shamrock* et de la *Concordia*.

Le lieutenant de vaisseau Crespin est nommé directeur des mouvements du port de Majunga.

D'après le correspondant du *Petit Parisien*, nous entrerons à Tananarive triomphants, et nous n'aurons à vaincre aucune résistance sérieuse.

— En effet. Non seulement vous prendrez Tananarive dit-il, sans même tirer un coup de canon, et je vous parle avec une connaissance du peuple hova vieille de onze ans, mais encore vous y entrerez sans avoir, de Mevatanana à la capitale, perdu vos hommes, car vous aurez traversé en véritables promeneurs une zone peu dangereuse, où l'Européen n'est presque pas exposé à contracter les maladies quasi mortelles dont on prend les germes sur toute la zone côtière de Madagascar.

A Tamatave

Les journaux de Tamatave arrivés par le *Yang-Tse* apportent les nouvelles suivantes:

Le bruit circule avec persistance à Tamatave que le premier Ministre aurait réellement envoyé des parlementaires au général Duchesne, mais que ce dernier leur aurait répondu qu'il n'entendait écouter aucune offre de capitulation avant son arrivée à la capitale. Le premier Ministre

Il n'y avait contre lui que des charges morales, pas de preuves...

L'auditoire frémissait...

A plusieurs reprises, des murmures d'horreur avaient interrompu l'acte d'accusation, mais maintenant l'attitude de l'accusé, que tout le monde avait remarqué, avait produit un certain revirement.

Il était évident que celui-ci allait se défendre.

Le président fit imposer silence, puis s'adressant à l'accusé:

— Levez-vous!

Le comte de Kermor se leva.

Il promena autour de lui un regard froid et tranquille.

Il répondit d'une voix ferme aux questions qui lui furent posées, puis quand on en fut arrivé à l'accusation d'empoisonnement, il déclara qu'il était, à ce moment à New-York, qu'il pouvait le prouver; que c'était là qu'il avait reçu la dépêche lui annonçant la mort de son frère, que cet alibi détruisait tout l'échafaudage de calomnies et de mensonges dressé contre lui pour le perdre.

Ces paroles causèrent une profonde sensation, qui se calma aussitôt quand le procureur de la République laissa tomber ces mots:

— Nous prouverons tout à l'heure que M. le comte de Kermor, à l'époque dont il parle, n'était pas à New-York, mais à Paris.

Jean pâlit.

Il allait répliquer, mais le président l'arrêta:

— Répondez à mes questions, dit-il.

(A suivre).

aurait donné l'ordre à tous les commandants des provinces côtières de rallier définitivement l'Imérina avec tous leurs hommes.

Depuis le commencement des hostilités, le *Madagascar News* conseille d'incendier Tananarive en y faisant sauter le palais et les maisons à l'approche des Français. Depuis qu'on a appris la prise de Mevatanana, on assure que les Hovas sont décidés à mettre cette idée à exécution. Il est vrai que les Hovas ont adopté la tactique de tout détruire devant nos troupes. Ils ont agi de même autour de Tamatave et, depuis notre installation à Mevatanana, ne voulant pas se laisser détruire en détail, ils se retirent dans l'Imérina en dévastant tout sur leur passage et dans les environs.

On assure que le premier Ministre et les Hovas sont décidés, après avoir brûlé la capitale, à se retirer dans le Sud ; des approvisionnements seraient même dirigés de ce côté. Cependant les anglais affirment que le peuple est généralement disposé à se soumettre, mais que les princes et le premier Ministre s'y opposent.

Exécution de Ramasombaza

On sait que nos vaillants troupiers, chez lesquels la vieille gaité française ne perd pas ses droits, ont l'habitude, au cours des expéditions coloniales, de trouver des sobriquets comiques pour désigner les chefs ennemis qu'ils ont à combattre en dénaturant le nom de ces derniers.

C'est ainsi qu'au Tonkin il appelaient le grand chef des Pavillons-Noirs Lin-Vuin-Phuoc, le *Vieux Phoque*.

A Madagascar, ils appelaient *Ramasse ton Bazar*, Ramasombaza, 14^e Honneur, et qui ne s'est pas conduit avec le moindre honneur à Marovoy qu'il a laissé prendre par nos troupes impétueuses.

Pauvre *Ramasse ton Bazar* ! Sa fuite vient de lui coûter cher !

Accusé d'avoir livré Marovoy presque sans combat, de n'avoir pas détruit les approvisionnements et d'avoir pris la fuite, le jugement de ce chef n'a pas été long : « Vous auriez dû tenir lui a-t-on dit, jusqu'à la mort, faire sauter les fortifications, brûler toutes les munitions, les maisons et les provisions et vous ensevelir sous les décombres ! »

En conséquence, Ramasse ton Bazar a été condamné à être brûlé vif et son exécution a eu lieu immédiatement après dans un des faubourgs de Tananarive.

Le même sort est réservé à Ratovelo, que d'autres policiers malgaches sont allés appréhender.

Bons Panama à lots

Tirage du 16 août 1895

Le numéro 571,903 gagne 500,000 francs.
Le numéro 1,342,991 gagne 100,000 francs.
Les numéros 939,846 et 1,342,735 gagnent 10,000 fr.

Les numéros 348,639 et 1,956,682 gagnent 5,000 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 fr. :

147,474 613,851 656,727 1,024,016 1,372,210.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr.

19,577	287,917	529,563	933,127	1,513,338
57,476	288,566	536,430	966,463	1,541,740
106,060	305,473	627,607	1,039,813	1,651,089
108,229	408,453	637,379	1,140,883	1,728,711
207,477	432,623	727,580	1,143,297	1,796,712
212,488	467,314	740,650	1,212,640	1,798,374
214,242	476,514	743,934	1,283,648	1,803,604
246,072	483,852	828,385	1,308,146	1,806,936
249,332	511,872	832,064	1,491,167	1,851,738
251,304	521,220	867,327	1,507,724	1,949,394

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Séance du 19 août 1895

Le Conseil général s'est réuni hier lundi, à quatre heures et demie, sous la présidence de M. le docteur Marcenac, doyen d'âge. Le plus jeune membre, M. Grimal, remplissait les fonctions de secrétaire. Le préfet assistait à la séance.

Absents : MM. Roques, Calmon, comte Murat, de Lamaze.

Il est procédé au vote pour l'élection du président. Sur 25 votants, M. de Verninac, sénateur, est réélu président par 17 voix ; M. Rey, député, obtient 4 voix.

Le scrutin pour l'élection des vice-présidents donne les résultats suivants : MM. Talou, député, par 17 voix, et Vival, député, par 17 voix, sont réélus vice-présidents.

On procède ensuite à l'élection des secrétaires : M. Cangardel, par 19 voix, et M. Delpont, par 18 voix, sont réélus secrétaires.

M. de Verninac, remercie ses collègues du nouveau témoignage de confiance qu'ils viennent de lui donner en l'appelant de nouveau à la présidence du conseil général.

Les scrutins du 28 juillet et du 4 août, dit-il, ont donné une nouvelle et irréfutable preuve que la France et notre département en particulier sont invinciblement attachés à la République ; toutes les tentatives de réaction, même les plus habilement dissimulées, sont venues échouer contre la volonté réfléchie du suffrage universel.

Mais il y a un autre enseignement à tirer de cette solennelle consultation, c'est que ce n'est pas seulement à la forme républicaine que la France est invinciblement attachée, elle veut un gouvernement de progrès. Si elle refuse de se lancer dans les chimères et les utopies, elle nous a prouvé qu'elle ne se laissait pas effrayer par des mots. Ce n'est pas, en effet, par des anathèmes que l'on sauvera la société des prétendus périls que le socialisme lui fait, dit-on, courir ; c'est par des réformes sérieusement étudiées et fermement poursuivies.

Voilà selon moi, mes chers collègues, le sens qu'il faut donner aux élections dernières. Vos représentants trouveront dans ce verdict du suffrage universel un puissant encouragement à poursuivre avec plus de fermeté que jamais la politique de réformes démocratiques qui a été la leur depuis qu'ils sont au parlement.

Le président donne ensuite lecture de plusieurs vœux et demandes de souscriptions qui sont renvoyés aux commissions compétentes.

La séance est levée à cinq heures et demie et renvoyée à aujourd'hui à deux heures.

Postes et Télégraphes

Le 24 et le 25 juin, vingt-huit candidats se présentaient à Cahors pour subir les examens au surnumérariat des postes et télégraphes.

Sept ont été définitivement admis. Ce sont :

MM. Sausset, de Cahors, avec le n° 103 ; Sarrazin, de Cahors, avec le n° 108 ; Théron, de Cahors, avec le n° 117 ; Lacam, de Luzech, avec le n° 236 ; Romet, de Flaungnac, avec le n° 287 ; Valitrand, de Cahors, avec le n° 296 ; Paganel, de Cahors, avec le n° 324.

AVIS

Le bureau de facteur-receveur à Saint-Denis-Catus sera mis en activité le 1^{er} septembre prochain.

Cet établissement desservira les communes de Saint-Denis-Catus, Gigouzac, Boissières et Nuzéjols qui font actuellement partie de la circonscription postale des bureaux de Catus, Pélacoey et Mercuès.

Les correspondances à destination de ces 4 communes devront donc, à partir de la date précitée, pour être sûrement acheminées, ne plus porter dans le libellé de l'adresse l'indication de l'ancien bureau chargé de les desservir.

Ouvriers d'administration

L'Officiel publie la note suivante du général Zurlinden :

L'expérience ayant démontré que les dispositions actuellement en vigueur pour le recrutement des sections de commis et ouvriers militaires d'administration et d'infirmiers militaires présentaient de nombreux inconvénients ; il a paru nécessaire de revenir au système antérieur et d'incorporer directement dans les sections les jeunes gens qui leur sont affectés. Les dispositions ci-après ont été adoptées : en conséquence :

1° Les sections de commis et ouvriers militaires d'administration et les sections d'infirmiers militaires seront recrutées au moyen de jeunes soldats incorporés directement chaque année dans les sections ;

2° Les contingents attribués aux sections comprendront en principe des hommes incorporés pour trois ans et des hommes incorporés pour un an ;

3° Les sections de commis et ouvriers militaires d'administration pourront recevoir quelques dispensés de l'article 23, choisis parmi ceux qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études en vue d'obtenir le diplôme supérieur délivré par l'Institut national agronomique, les écoles nationales d'agriculture, l'école des hautes études commerciales et les écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat ;

4° L'incorporation directe dans les sections sera appliquée au contingent de la classe 1894 appelé en 1895. Toutefois, par mesure transitoire, les sections ne recevront cette année aucun homme appelé pour un an de service.

Les officiers marins

Nous apprenons que la limite d'âge pour la mise à la retraite d'office des officiers marins, bien qu'elle soit arrêtée à 50 ans, est fixée à titre transitoire à 53 ans en 1896, à 52 ans en 1897 et à 51 ans en 1898.

Les maîtres et seconds maîtres des équipages de la flotte susceptibles de réunir douze ans de grade avant l'âge de 54 ans pourront être maintenus en activité jusqu'à l'accomplissement de cette condition.

Les permissions militaires

Les commandants de corps d'armée sont autorisés à modifier la distribution des permissions

aux hommes de troupe, qui donne lieu à beaucoup d'irrégularités, paraît-il, et qu'on n'établit guère en conformité des règles de l'hygiène.

La tolérance de passer vingt-quatre heures dans leurs foyers ne sera accordée qu'au dixième des militaires de chaque compagnie.

Cette mesure ne doit plus constituer un droit mais une faveur, et ne sera applicable à chaque militaire que tous les trimestres.

D'autre part la gendarmerie reçoit l'instruction d'empêcher toute absence momentanée du rayon de garnison sans l'autorisation du commandant d'armes ou de place.

Marché-foire

La foire du 17 août a été peu importante.

Les bœufs gras se sont vendus à raison de 37 à 39 fr. les 50 kil., et les attelages, de 500 à 900 fr. la paire.

Les jeunes porcs se sont vendus à raison de 25 à 45 fr. la pièce.

Les moutons gras ont été livrés à raison de 75 à 80 cent. le kil.

Halle. — Blé en vente, 110 hectolitres, vendus 90, prix moyen, 14 fr. 25 l'hectolitre ; maïs, 150 hectolitres ; prix moyen, 10 fr. l'hect.

Volailles grasses, 0 fr. 75 le demi-kilo ; canards, 0 fr. 70 le demi-kilo ; œufs, 0 fr. 60 la douzaine ; poulets, 0 fr. 90 le demi-kilo.

La place du marché était bien approvisionnée en denrées de toute sorte.

Martel

Ces jours derniers, les parents du nommé Bernard Bargues, âgé de 22 ans, cultivateur, demeurant à Martel, ne voyant pas descendre ce dernier de sa chambre malgré l'heure avancée de la matinée, entrèrent dans l'appartement où il couchait, et le trouvèrent pendu à une poutre.

Détail curieux, il paraît que Bargues devait se marier deux ou trois jours plus tard.

On se perd en conjectures sur les causes qui ont pu amener ce malheureux jeune homme à prendre sa funeste résolution.

Luzech

Le jeune Lacam Alfred, de Figeac, élève de l'école primaire supérieure de Luzech, vient d'être reçu au surnumérariat des Postes et Télégraphes.

Constatacion : L'école de Luzech se distingue par les brillants résultats qu'elle obtient d'un bout de l'année à l'autre.

Nous nous plaisons à reconnaître que dans ses dix années de fonctionnement elle a conquis par son bon travail la confiance et l'estime. Le Conseil municipal, dans sa séance de dimanche, 18 août, le lui a d'ailleurs sympathiquement témoigné par un vote d'une haute importance émis à l'unanimité.

Officier faussaire

Le conseil de guerre de la quatorzième région, siégeant à Grenoble, a condamné samedi soir à deux ans de prison et à la destitution le lieutenant P..., du 14^e bataillon de chasseurs alpins. P... qui est âgé de 32 ans, était accusé de faux en matière d'administration militaire. En mars dernier, pendant qu'il était chef d'un détachement stationné au col d'Agniel, dans les Hautes-Alpes, P... avait inscrit comme recette sur son livre-journal une somme de 563 francs qui devait être remboursée et qu'il avait l'intention de s'approprier frauduleusement.

Qu'allons-nous pouvoir boire ?

L'alcool est déclaré, presque à l'unanimité, dangereux ; les vins sont fâchés, la bière alcoolisée, l'eau empoisonnée. Il nous restait le café, et voici qu'à la Société médicale des hôpitaux, les docteurs Gilles de la Tourette et Gasne viennent de déclarer que le café était aussi nocif que l'alcool et produisait des effets similaires. Il porte son action sur tout l'organisme, mais il influence particulièrement les fonctions digestives et le système nerveux. De la *dyspepsie caférique*, on tombe dans la *cachexie caférique* ; de la *cachexie caférique*, dans la *paralysie caférique* ; de la *paralysie caférique*, dans la... Mais n'allons pas plus loin : à écouter la Faculté, nous serons bientôt comme Sancho Pança à l'île de Barataria.

Bibliographie

La marquise de Durfort-Boissières

Roman quercynois par M. de Laroussilhe (Marius Pracy)

M. de Laroussilhe n'est pas un inconnu, tant s'en faut. Poésie, roman, théâtre, histoire même, il a abordé à peu près tous les genres littéraires et toujours avec succès.

Aujourd'hui, c'est un roman historique qu'il publie. Il déroule devant nous le tableau de cette société élégante du XVIII^e siècle, légère et vicieuse parfois, mais qui comptait, surtout en province, bien des nobles et beaux caractères.

Prenant pour base de son récit les documents inédits qu'il a colligés sur la famille de Durfort, l'une des plus anciennes et des plus

nobles du Quercy, l'auteur nous fait assister à des scènes variées qui ont en général pour théâtre la ville de Cahors et le château de Boissières.

Rempli d'abord de tableaux riants et sereins, illuminé, pour ainsi parler, par l'amour et l'heureux hymen d'Alphonse de Durfort-Boissières et de Jeanne de Guiscard, le roman prend bientôt une allure tragique. Les premiers grondements du tonnerre révolutionnaire ont interrompu brutalement l'idylle, mais, dans la famille des Durfort, chacun, en présence du danger, se montre à la hauteur des circonstances.

Bientôt c'est la Terreur ; le sang coule à flots à Paris, que la province, comme toujours imite de loin : l'échafaud se dresse à Cahors. Nous assistons à l'exécution du vertueux Séguy de Calamane et à la délivrance du comte de Durfort-Léobard, que la reconnaissance du peuple arrache à la guillotine. Le siège du château de Boissières, que le marquis incendie, ne pouvant plus le défendre, et la fuite des restes de cette famille infortunée, terminent dignement la série d'émotions douces ou poignantes par lesquelles l'auteur nous a fait passer.

Si nous analysons la *Marquise de Durfort-Boissières*, nous serions obligé de mentionner plusieurs personnages épisodiques, surtout cette si intéressante Rosette, l'humble roturière qui, éprise d'un amour insensé, brave tous les dangers pour son seigneur qu'elle adore et meurt en le défendant. Mais nous préférons laisser au lecteur le plaisir de la découverte. Nous lui prédisons que cette lecture lui fera passer d'agréables heures.

Un détail pour finir. M. de Laroussilhe a eu soin d'indiquer, par des notes, les parties de son livre qui sont historiques. Le lecteur est ainsi bien averti d'avoir à se méfier de tout le reste. Voilà un exemple que tous les auteurs de romans historiques devraient bien imiter.

X.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 15 août 1895 : Adrien Houillon : Le Traquenard. — Pierre Sales : le Corso rouge (suite) — Pierre Mael : Toujours à toi (suite). — Camille Flammarion : La fin du Monde (suite). — Martial Moulin : La Confession d'un paysan (suite). Eugène Chavette : L'Héritage d'un Pique-Assiette (suite).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1185^e livraison (17 août 1895). — Alain le baleinier, par M^{me} de Nanteuil. — La photographie panoramique, par Frédéric Dillaye. — L'arbalète, par Marie de Lacretelle. — Grand'mère et petit-fils, par Albert Cim. — La bicyclette, par Edmond Renoir. — Chaque numéro : 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, E. Zier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire du N° 33. (17 août 1895.) 1^o Un été au Groenland, par Th. V. Garde, avec huit gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte. — 2^o Voyage aux Sept Eglises de l'Apocalypse, par M. l'abbé Le Camus avec quatre gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte. — 3^o A travers le Monde. Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Sept gravures et un portrait d'après des dessins ou photographies. — 4^o Conseils aux voyageurs. La photographie dans les Voyages, II. — 5^o 6^o Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. Le tableau n° 18 (31 août) donnera les Grandes voies de communication des principales villes d'Europe vers les Vosges. — Chaque livraison, 50 cent.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

Agence ROBERT

Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1^{er} ordre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

EXCURSIONS EN AUVERGNE

et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprenant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon ;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini : Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche) ;

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Paris	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	» f.	» f.
Orléans	86	64	108	81	»	»
Blois	86	64	108	81	»	»
Tours	91	68	113	85	»	»
Le Mans	103	77	123	94	»	»
Angers	103	77	123	94	»	»
Nantes	113	87	133	104	»	»
Poitiers	91	68	»	»	91	68
Angoulême	91	68	»	»	86	64
Périgueux	86	64	»	»	81	60
Bordeaux	98	73	»	»	98	73
Agen	98	73	»	»	91	68
Montauban	98	73	»	»	86	64
Toulouse	103	77	»	»	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n^o 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte
La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :
1^o 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2^o Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3^o Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4^o Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5^o Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6^o Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlucés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE

L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspéré par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'Invasion Noire est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleurs et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

AFFICHAGE GÉNÉRAL... DISTRIBUTION... IMPRIMÉS
L. AUDBOURG & C^{ie}
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
— PARIS —
La Maison L. AUDBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.
S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR
4, Rue St-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, perçures, maladies de la peau, plâtres de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

VÉLOCIPÉDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
6, Rue de la Liberté, Cahors.



A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ
Un Journal Politique

dans un département du Centre, 25 ans d'existence, seul organe quotidien, conservateur de la région. Ecrire aux initiales P. F. Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Paraissant le mardi

Abonnement pour un an:

France 5 fr.
Etranger 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris



25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement
& toutes les Opérations relatives
à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
Nota.—M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

LIQUIDATION

pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n^o 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à 25, 30 et 50 0/0 de rabais des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.

La Grande

Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :
BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
H. DERENBOURG, prof. à l'école des langues orientales.
F. CROISSANT, DREYFUS, député de la Seine.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes.
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit.
D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
La Grande ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr.

Payables : 10 fr. par mois
ou 500 fr. comptant

La Grande Encyclopédie ou nous déf. livrer d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience. (Arsène Houssaye)

Demander Prospectus détaillé aux Editeurs

Relié : 750 fr.

Payables : 15 fr. par mois
ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAILLT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris